

### A l'échelle du périmètre rapproché (Cf. cartes 16 et 17)

Le **château de Rambures** et son jardin labellisé jardin remarquable est le **site touristique majeur** (ouvert à la visite toute l'année). Les autres **sites de visites** (château, musées etc) sont **plus éloignés**. **Aucun circuit de grande randonnée** n'est inventorié mais il existe un **circuit de randonnée local** parcourant les **vallées vertes** de Fontaine-le-Sec, Wiry, Vergies et Frettecuisse depuis lequel des vues proches sur le site éolien s'organisent (Cf. photographies depuis Vergies, Fontaine-le-Sec, Woirel dans la partie I.1.3. sur le paysage du périmètre rapproché). Fontaine-le-Sec compte un centre équestre (établissement de Claire Fontaine).

Les offres d'hébergement comprennent gîtes et chambres d'hôtes. L'inventaire réalisé à l'échelle du périmètre rapproché est présenté sur la carte. Le château de Rambures, Abbeville, et la proximité de la côte picarde font partie des arguments commerciaux utilisés. Les hébergements les plus proches du site éolien sont localisés dans les bourgs d'Aumâtre (une chambre d'hôtes) et de Fontaine-le-Sec (centre équestre de Claire Fontaine proposant chambres d'hôtes, gîtes, salles de réception).

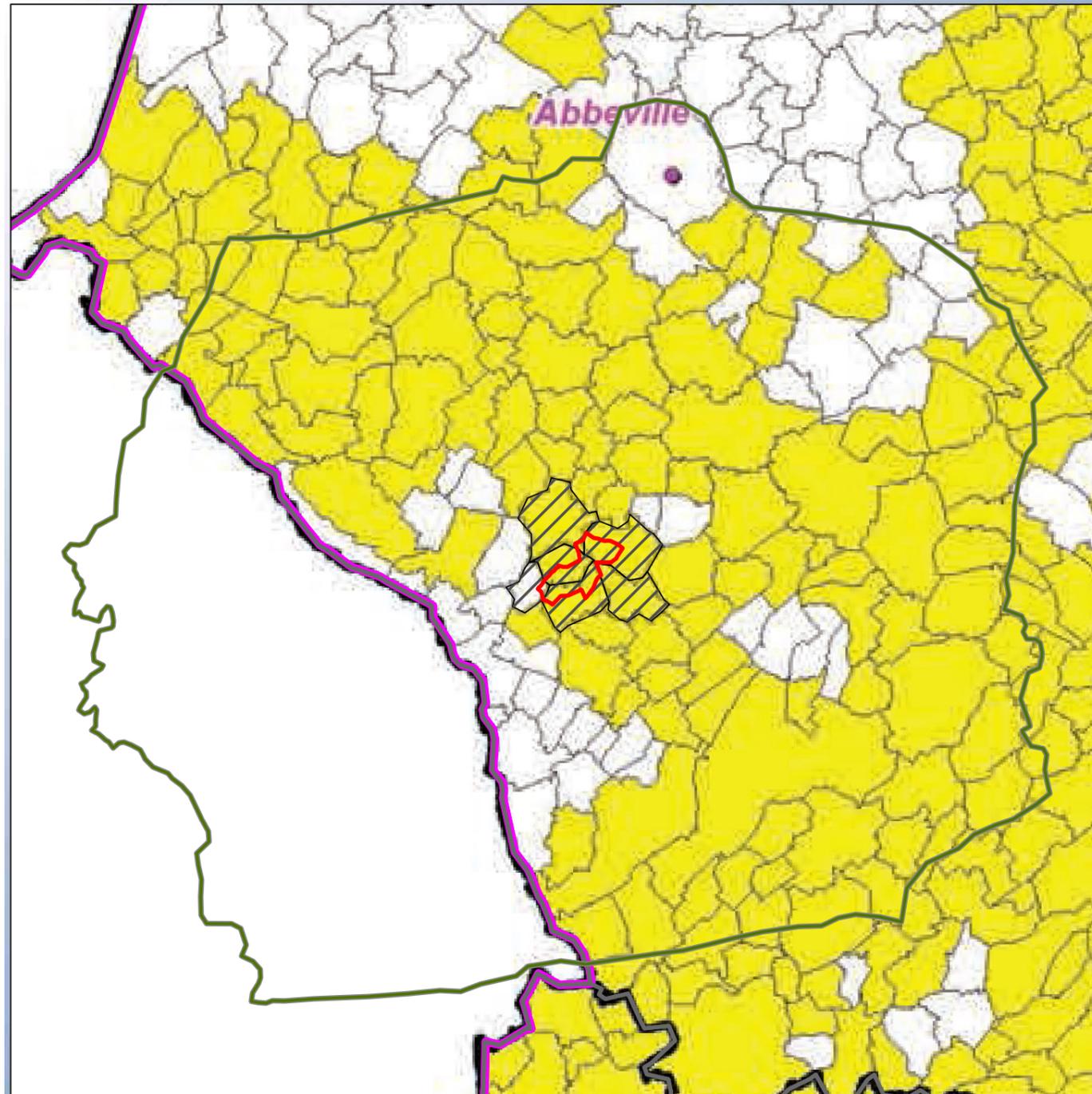
### Conclusion

En conclusion, à l'échelle du périmètre éloigné, la **sensibilité est faible**. Les **pôles touristiques majeurs** sont **éloignés** du site éolien (vallée de la Somme, vallée de la Bresle, Abbeville) avec des **enjeux visuels très faibles** (Cf. parties relatives au patrimoine I.2.1. et aux unités paysagères I.1.2.). Le **site touristique le plus proche** est le **château de Rambures**, avec des **enjeux visuels faibles** (Cf. partie relative au patrimoine I.2.1.). La **végétation** du parc du château, et celle présente sur le plateau (autour des bourgs...) va en effet **filtrer** les perceptions, limitant fortement les vues vers le site éolien. Les **vues les plus proches** du site éolien concernent le **circuit de randonnée des vallées vertes** et le **centre équestre** et d'hébergement de Claire Fontaine.

*Sensibilité vis-à-vis des sites patrimoniaux et touristiques faible :*

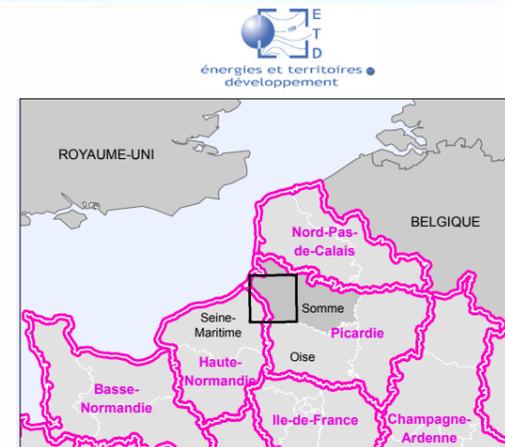
- *Un site éolien éloigné des sites patrimoniaux les plus reconnus, avec le château de Rambures le plus proche à 3,5 km.*
- *Site éolien éloigné et isolé visuellement des patrimoines paysagers des vallées de la Bresle et de la Somme. Enjeux très faibles de perception du site éolien depuis les coteaux de ces vallées, enjeux nuls depuis le fond de vallée (Abbeville, Long, Eaurcourt-sur-Somme, Blangy-sur-Bresle...).*
- *Dans le périmètre rapproché, site éolien en covisibilité depuis le Sud avec l'église d'Aumâtre. Vues possibles des éoliennes depuis la place de l'église d'Aumâtre et de Saint-Maulvis.*
- *Des enjeux visuels faibles depuis le château de Rambures : possibles percées visuelles vers le site depuis l'Est du parc et l'étage du château.*
- *Des vues proches du site depuis le circuit de petite randonnée parcourant les vallées vertes de Fontaine-le-Sec, Wiry, Vergies et Frettecuisse, ainsi que depuis le bourg de Fontaine-le-Sec (centre équestre et hébergements de Claire Fontaine).*

SRCAE PICARDIE - COMMUNES FAVORABLES

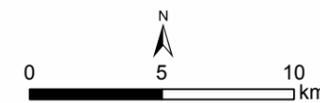


Sources : ETD, GEOFLA® IGN, SRCAE Picardie

Projet de la Communauté de Communes de la région de Oisemont



-  Zone potentielle d'implantation
-  Périmètre éloigné
-  Communes favorables à l'éolien
-  Communes d'accueil
-  Limite régionale
-  Limite départementale

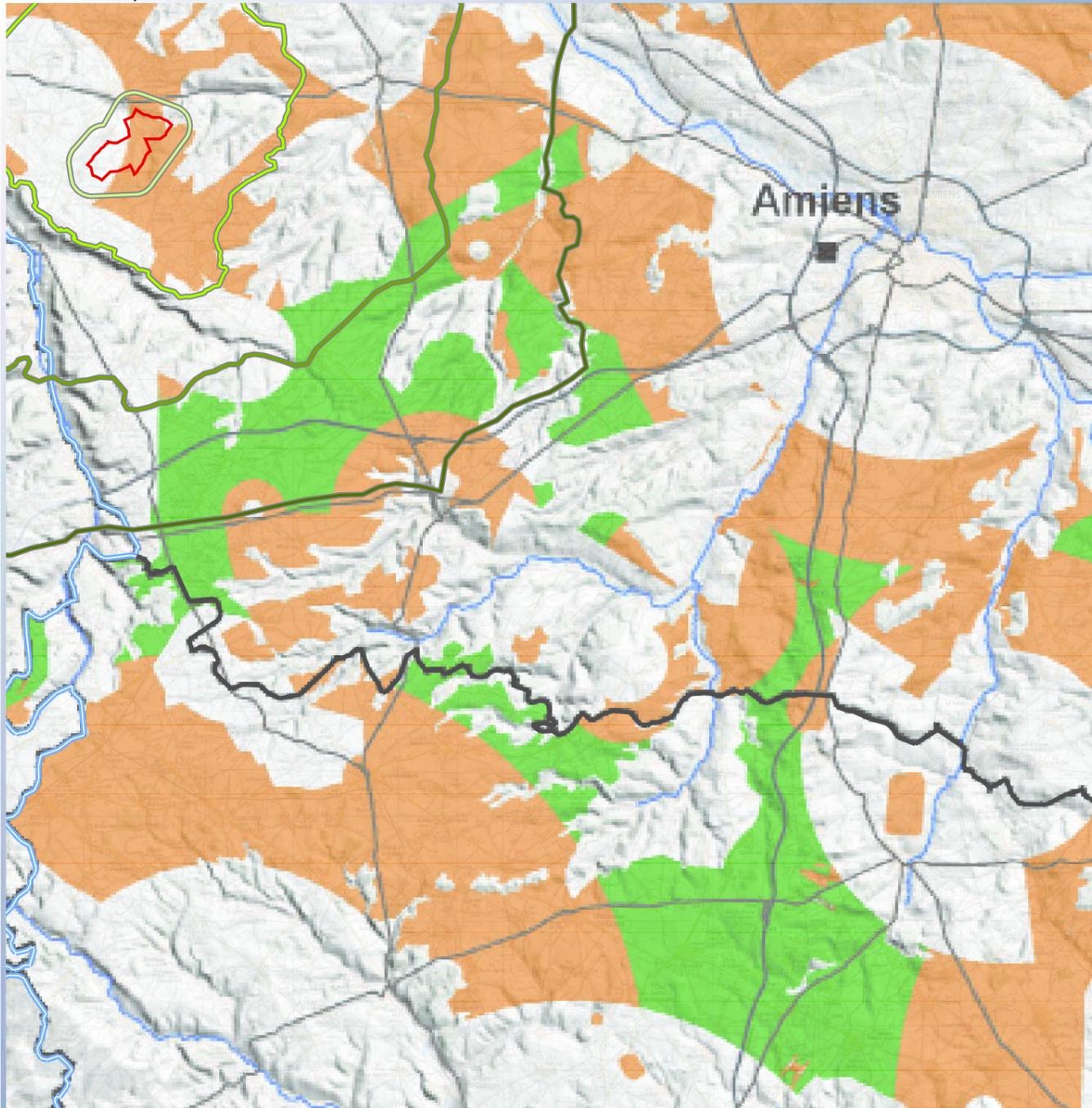


Projection : Lambert 93  
carte 18 : SRE Picardie, communes favorables

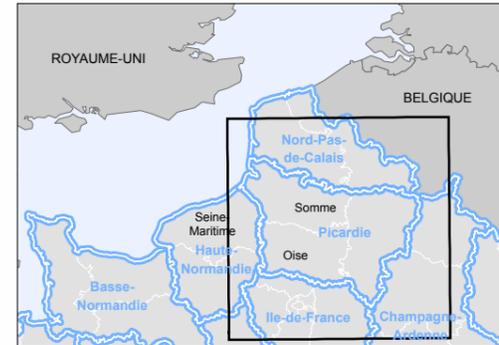
Le site éolien s'inscrit sur le plateau du Vimeu, dans une zone attractive pour l'accueil de parcs éoliens. Plusieurs projets éoliens ont déjà été développés.

L'étude a pris en compte les données existantes sur l'éolien concernant le territoire, à travers le Schéma Régional Eolien (SRE) de Picardie et les documents «Projets éoliens et paysage» de la DREAL Picardie, «Projets éoliens, principes d'analyse, recommandations et prescriptions» des SDAP Picardie. La DREAL Picardie, la DDTM et le SDAP de la Somme ont aussi été consultés.

Le site éolien étudié est dans le secteur A «Somme Sud-Ouest / Oise Ouest» du Schéma Régional Eolien (Cf carte 19). Les communes d'accueil Aumâtre, Cannessières, Fontaine-le-Sec et Oisemont se situent dans la liste des communes favorables du Schéma Régional Eolien, annexé au SRCAE. La commune de Mouflières n'est pas dans cette liste (Cf. Carte 18 ci-contre).



Sources : ETD, IGN scan100, SRCAE Picardie



Zone potentielle d'implantation

**Périmètres d'étude :**

- Périmètre immédiat
- Périmètre rapproché
- Périmètre intermédiaire
- Périmètre éloigné

**Légende du SRE :**

- Zones favorables à l'éolien
- Zones favorables à l'éolien sous conditions



Projection : Lambert 93  
carte 19 : SRE Picardie, secteur A zones favorables

Le site éolien étudié est dans le secteur A «Somme Sud-Ouest / Oise Ouest» du Schéma Régional Eolien (Cf carte 19), dans une «zone favorable à l'éolien sous conditions» sauf sa partie Sud Ouest qui hors des zones favorables.

Le secteur A est défini comme suit :

« Ce secteur est à cheval entre les départements de la Somme et de l'Oise. Le pôle est délimité par des secteurs très contraints :

- à l'Ouest, confrontation avec le paysage et espace naturel de la vallée de la Bresle,
- au Sud, retrait des éoliennes vis-à-vis de la vallée du Thérain, de Beauvais, de Gerberoy et de la butte de Montmille,
- à l'Est des sites patrimoniaux de Folleville (80), et de Saint-Martin-aux-Bois (60), (belvédères, cônes de vues,...),
- au Nord, le développement est limité par la proximité d'Amiens et la vallée de la Somme.»

Le plateau du Vimeu se prolonge à l'Ouest dans le secteur E «Ouest Somme» du SRE défini comme suit :

“Le paysage du plateau du Vimeu est aujourd'hui très investi par l'éolien. Les projets éoliens se sont développés de façon très hétérogènes et en nombre ce qui en fait un des sites éoliens les plus importants de Picardie. C'est également ici que le gisement éolien est le plus élevé, compris entre 5,5 m/s et 6,5 m/s.

Les zones propices à l'éolien sont morcelées ce qui rend difficile une densification de ce secteur. On s'orientera plutôt vers des projets en ponctuation ou en structuration pour les projets les plus éloignés de la Baie de Somme”.